P-446 RESU le -4 JUIN 2021

Marie VENDRELL Rue Jean-Violette 12 1205 Genève

> Service du Conseil municipal de la Ville de Genève A l'att. de la Présidente du Conseil municipal Rue de la Coulouvronière 44 1204 Genève

Genève, le 1er juin 2021

Pétition adressée au Conseil municipal de la Ville de Genève

Madame,

Par la présente, nous avons l'honneur de transmettre à la commission des pétitions du Conseil municipal de la Ville de Genève, la pétition suivante intitulée; « Pour en finir avec l'instrumentalisation politique genrée de l'espace public, laissons nos rues actuelles en paix », munie de 91 paraphes.

Nous nous tenons à disposition pour venir présenter notre pétition lors d'une prochaine audition en commission.

Dans l'intervalle, nous vous remercions et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marie Vendrell

Originaux envoyés : Au Grand Conseil ;

• Copies envoyées : A la Commission de la nomenclature.



Pétition adressée au Grand Conseil et au Conseil Municipal de la Ville de Genève

« Pour en finir avec l'instrumentalisation politique genrée de l'espace public, laissons nos rues actuelles en paix »

En juin 2019, le Grand Conseil de la République et canton de Genève a accepté la motion M-2536, demandant au Canton de renommer, avec la collaboration des communes et dans un délai de trois ans, au moins 100 rues ou places d'importance avec des noms de personnalités féminine ayant marqué l'histoire genevoise.

Constatant la dérive engendrée par la politisation exagérée de l'espace public par certainses bien-pensant-es à Genève, les signataires de la présente pétition souhaitent signifier leur mécontentement à la classe politique.

Nous sommes las de constater l'escalade basée sur les questions liées au genre que certains-es élus-es tentent de nous imposer par la force, avec l'instauration de mesures sans réelles discussions démocratiques préalables à l'implantation de ce projet dans l'espace public genevois, qui se traduit notamment par la volonté de rebaptiser nos rues avec des noms de femmes. Pourquoi opposer les femmes et les hommes ?

La méthode utilisée n'est pas appropriée, car elle aurait pu être positive avec une dénomination de nouvelles rues ou de nouveaux quartiers.

Il y a également plein de rues, de places et lieux-dits avec des noms insipides qui pourraient être remplacés par des noms de femmes ayant fait l'histoire de Genève.

Changer la rue Frank-Martin, compositeur célèbre par une musicienne et la rue William-Favre qui a fait donation de ce merveilleux parc par une présidente de la Croix-Rouge est une manière d'occulter l'histoire.

Nous constatons également que ces changements de dénominations occasionnent une perte de temps et des frais pour les habitants, les entreprises et les propriétaires (frais de notaire, etc.).

Nous demandons simplement à nos autorités d'agir dans l'intérêt et le bien commun de la population genevoise, plutôt que de tenter insidieusement de semer la division entre femmes et hommes dans notre ville.

 En conséquence, nous demandons à la Commission Cantonal de Nomenclature (CCN) et au Conseil d'Etat de renoncer à poursuivre les changements de nom de rue, tel que proposé par la Ville de Genève.